CYNOPHILIE. — G. C. Tourquennois : Samedi de 15 à 16 h. ; dimanche de 8 h à midi ; mercredi de 18 à 20 h. dressage avec l'homme d'attaque. Inscriptions pour le banquet qui aura lieu au siège samedi 10 décembre à 20 h. ; dernier délai lundi 5 décembre. — Dimanche 4, réunion et paiement des cotisations à 10 h. — Mardi 6, réunion de la Commission à 19 h.

PING-PONG. — Le Challenge Léon Gigrieux et la Coupe A. France : Organisés par l'Amicale des anciens élèves de l'école Anatole-France de Tourcoing pour la 2e fois, ces compétitions réuniront cette année 12 équipes de l'Ufolep. Il fut enlevé brillamment l'année dernière par l'Amicale A. France. Cette année, les équipes étant de force sensiblement égales, la lutte sera très ouverte. La première journée des matches éliminatoires aura lieu dimanche 4 décembre à 9 h. sur les tables de l'A.A. France, 132, rue du Pont-de-Neuville à Tourcoing. Anatole-France recevra Paul-Bert de Roubaix et la Fédération des A.L. de Roubaix Entrée libre.

SAINT-NICOLAS en chair et en os sera les 3, 8 et 8 décembre, rue de Menin, au **MAGASIN BLEU**, de 5 à 7 heures du soir. Il distribuera des cadeaux aux enfants. 3536

JEUX DIVERS

BOULES. — **Le Tournoi de la Fédération des A.C. de Tourcoing** : Rencontre de dimanche (1/2 finale) : Les Sans Peur de la Croix-Rouge (M. Lehoucq) contre les Fort in l'Air de Neuville (Depoortère), chez M. eBuique Bouehe, 220, rue du Brun-Pain, à 16 h., en 15 bouts.

Dimanche 11 (1/2 finale) : Tossée No 1 (Gratte) contre les Super As des Phalempins (P Verbrugge), chez M. Hespel, 130, rue Winoc-Chocqueel à 15 h. en 15 points.

— **Rue Tout Jus** : En finale du tournoi intersociétaires, Jules Depoortere (N. 2) a battu Jules Delahousse (N. 3) par 12 à 3. De ce fait le tournoi est terminé et la souper aura lieu au siège la 17 décembre à 20 h., précédé d'une partie entre tous les convives, à 18 h. 30.

Samedi 3, à 13 h. partie habituelle avec surprises. — A 18 h. 30, dernière rencontre d'entraînement pour les « Aspirants ».

— **A l'Exposition** : Samedi grande partie à 19 h., souper du groupe du samedi. — Dimanche à 10 h. grande partie entre Castal. Favorel contre deux joueurs réputés. A 17 h. réunion générale. Tournoi de la société : résultats du 27 : Demor bat Dewinck par 13 à 5.

BOULOIRE HERMAND (rue Basse). — Dimanche à 10 h. partie en 10 bouts entre Achille Petyt et Gustave Hooghe contre A. Dyaigatte et R. Verkaemst. A 15 h. 45, r.-v. de l'équipe du commandant Jean-Collier pour aller jouer le tournoi de la Ville à la Bouloire Decarpentrie, rue Jean-Bart.

— **La Saint-Martin** (220, rue de Menin) : Réunion dimanche 4 à 17 h. partie jeunes et vieux ; au jeu à 17 h. 30 ; souper à 20 h.

— **St-Martin Pellus d'Orient** : Résultats de la partie du 26 : M. Wagnon bat Scurbacq par 32 à 15. — Samedi Poncbaux contre Liétaer, à 15 h

FLECHETTES — **Chez Daridder**, rue du Chêne-Houpline, 172, dimanche 4 décembre, grande partie Garvais Farvacque contre Victor Charbonnier, à 10 h.

— **A la Fine Plume** rue du Chêne-Houpline, 112, concours du 18 décembre.

— **Chez Albert Buttays**, concours de javelots 401, rue de Lille à Roncq les 3 et 4 décembre. Mises limitées.

— **Chez Julien Dufleu**, rue du Dahomey, dimanche partie entre Gaston de l'Epi d'Or et Julien Duflfou en 21-41.

— **Chez Jules Naays**, 552, rue de Gand, samedi partie 21-41 entre Arthur Legiez dit Liek et Petit-Jean ; gros enjeu ; au pas à 7 heures.

CARTES. — **Chez Félix Vandeputte**, 332, rue du Brun-Pain, concours de manille et piquet samedi et dimanche 3 et 4.

— **Chez A. Vaneappenalls**, 147, rue de Roubaix, concours de manille et piquet samedi et dimanche, 2 de 3 pour 15 fr. Mise 2 fr. Le même jour jeu de dés pour un lapin.

— **Joyeux Manilleurs de chez Causaert**, 189, rue Croix-Rouge, réunion samedi 3, à 18 h., championnat.

— **Chez L. Vandaveerde**, rue A. Testelin, concours de piquet chez Léon contre C. Bolle, samedi et dimanche.

ETAT CIVIL

Publication. — Ernest Gex, commis des postes à Paris et Madeleine Cugnot, empl. des postes à Meaux (Doubs).

Décès. — Louise Knockaert, 88 ans, Vve Pierre Dumon, rue de l'Yser, 332. — Jeanna Baron, 50 ans, ép. Jean Guyot, Ch Pierre-Curie, 147. — Mathilde Duquennoy, 77 ans, rue de l'Yser, 332. — Henri Hourquin, 74 ans, rue de l'Yser, 332. — Philomène Delbecq, 88 ans, rue du Ch. Houpline, 212.

HALLUIN

SYNDICAT DE DEFENSE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS D'HALLUIN ET ENVIRONS

On nous communique :

« Convoqués le 29 novembre par leur Commission administrative, les commerçants et artisans d'Halluin et environs, émettant la protestation la plus véhémente contre les dispositions fiscales des récents décrets-lois touchant les petits et moyens commerçants.

» Ils considèrent que ce n'est pas par une fiscalité qui consiste à frapper sans cesse les moins fortunés qu'on peut redresser le pays. Ils demandent en conséquence que les récents décrets-lois soient abolis dans leurs parties touchant à cette nouvelle et injuste fiscalité ;

» Ils approuvent leur Commission qui a pris l'initiative de cette réunion et a la présente protestation. Convaincus des répercussions néfastes des nouvelles mesures fiscales, les petits et moyens commerçants seront obligés malgré eux si ces décrets ne sont pas abrogés à en faire supporter les conséquences par les consommateurs.

» Toutefois, pour ce qui est des débitants de boissons, rien n'est changé pour le moment et l'assemblée unanime demande que d'abord les derniers tarifs décidés à une assemblée générale antérieure soient appliqués et respectés par tous. »

St-Nicolas chez les A.A.O. — On nous Communique : « Comme les années précédentes, invité par le groupe des Anciens des Armées d'occupation, le grand St-Nicolas va consacrer toute la matinée du dimanche 4 décembre, à l'amusement des petits enfants d'Halluin. A cet effet, le patron des enfants sages se tiendra ce jour-là sur la Place de l'Eglise et fera une ample distribution de friandises à toutes les sorties de messe. Le matin également il se rendra au Colbras pour la sortie de la grand'messe, et l'après-midi au Mont d'Halluin pour la sortie des vêpres.

» Pour permettre à Saint-Nicolas de distribuer sans compter, les « Anciens des Armées d'Occupation » font appel aux personnes généreuses que l'idée intéresse, et les prient de bien vouloir adresser leurs offrandes à M. Paul Vandeborre, Président du Groupe ».

Etat Civil. — Naissance. — Lydie Vanwynaberghe, 34, cité Cornil.

Décès. — Maurice Dekerirol, 31 ans, chemin de Neuville, 3, cour Joncquiert

RONCQ

UNE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alphonse Lœul, maire.

Listes électorales 1939. — Le Conseil désigne M. Albert Duquesne comme membre de la Commission de révision et MM. Henri Onraet et Vanwolleghem, pour la Commission de jugement des réclamations.

Chambres des Métiers du Nord. — Sont désignés pour l'établissement des listes pour 1939, MM. Castelain Henri, maître artisan et Gisquière Charles-Louis, artisan compagnon.

Chambre départementale d'Agriculture et électeurs prud'hommes. — Le Conseil désigne M. Jean Six, ancien cultivateur, pour la liste des électeurs agricoles et MM. Duquesne Albert, électeur ouvrier ; Paul Charlet, électeur patron, pour la révision des listes d'électeurs Prud'hommes.

Syndicat ouvrier du Textile. — Le Conseil décide d'allouer à ce syndicat une subvention communale de 300 fr., sollicitée pour couvrir une partie des frais nécessités par l'envoi d'un délégué au Congrès de Nantes du 14 novembre.

Electrification rurale. — Le Conseil décide de supprimer le prélèvement de 10% sur les coupons de l'emprunt de 140.000 francs de 1931 souscrit par les cultivateurs de la commune.

Secours d'hiver aux chômeurs. — Le Conseil décide de faire des distributions de secours en nature aux chômeurs complets pour la période allant du 1er novembre 1938 au 31 mars 1939. Le Conseil approuve l'ouverture d'un crédit de 20.000 francs sur l'exercice 1938.

Bureau de Bienfaisance. — Est approuvé le Budget arrêté par la Commission du Bureau de Bienfaisance en recettes et dépenses à la somme de 74.000 francs. La subvention réclamée à la commune s'élève à 35.000 francs, subvention qui se trouve réduite de 5.000 fr. à l'année 1938.

Caisse des Ecoles communales. — Le Conseil approuve le Budget primitif de 1939, qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 148.100 francs. La subvention communale sera de 75.000 francs.

Crédits divers. — Le Conseil vote les crédits suivants : Pour la pose d'un grillage au terrain des Sports, 3.000 fr. Mobilier scolaire et matériel d'enseignement, 2.000 francs.

Hospice. — Le Conseil avait approuvé antérieurement le projet de travaux élaborés par la Commission administrative de l'Hospice, dont le devis établi par M. Florimond Delcourt, architecte communal, s'élève à 45.768 fr. 20. A seule fin de réaliser le projet, le Conseil décide d'autoriser l'Administration de l'Hospice à se créer des ressources ; abandonnant toute subvention d'Etat. M. le Maire est autorisé à traiter de gré à gré pour les travaux ; les meilleures conditions présentées par les entrepreneurs étant seules à retenir. Le projet prévoit la démolition des deux maisons : 1-3, rue de Bousbecque, contiguës à l'Hospice, et la construction à cet emplacement d'un pavillon fumoir, d'un lavabo et d'une salle de Bains.

Budget communal pour 1939. — M. le Maire présente le projet de budget pour 1939, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1.960.311 fr. 51. Le nombre de centimes additionnels reste à 988 ; le projet ne comportant aucune augmentation des centimes par rapport à 1938. M. Paul Destombes, conseiller de la minorité, demande diverses explications.

Le Conseil vote le projet de Budget à l'exception de M. Destombes, qui déclare s'abstenir.

Habitations du « Bien-Etre Armentiérois ». — M. le Maire donne connaissance au Conseil de l'accord définitif obtenu au sujet de cette affaire qui dure depuis six ans. Le transfert de la garantie communale à l'Office départemental est chose faite, cet office prend à charge le domaine immobilier et ce problème étant résolu, le prochain budget sera donc libéré d'une partie de centimes additionnels, au profit de réalisations envisagées : construction d'une école de garçons, cimetière du Blanc-Four. Voirie, etc...

Fonds municipal de chômage. — Pour secours indûment alloués aux chômeurs en 1931-32 et 33, la commune est invitée à acquitter un reversement de 36.363 fr. 66. Autorisation est donnée au Maire.

Les décrets-lois. — M. Alexis Vanwolleghem, premier adjoint, présente un vœu de protestation contre les Décrets-lois Daladier-Reynaud. Le Conseil en approuve la teneur, à l'exception de M. Paul Destombes.

Embusqués de l'Avant. — Permanence dimanche 4 à 1 h. au Café Henri Lamarcq, rue de Tourcoing, Blanc-Four.

Etoile Sportive Roncquoise. — Samedi 3, à 18 h. 30, réunion mensuelle pour tous les joueurs.

Harmonie Ouvrière. — Ce vendredi à la Maison du Peuple à 19 h. 30, répétition générale.

Club du Chien de défense du Pied-de-Bœuf. — Dimanche à 10 h., au siège, réunion générale pour le paiement des cotisations et inscription pour la ducasse à pierrots qui aura lieu chez le Président. cec id'accord avec la Commission le 10 décembre.

Le Championnat du Club a eu lieu dimanche dernier. Les chiens furent jugés par M. Victor Grimonprez, juge officiel, et M. Eggermont, du « Danois » à la satisfaction de tous les sociétaires. A l'issue du concours, un vin d'honneur réunit tous les sociétaires et amis du Club et chaque membre emporta un joli lot.

Voici le résultat du Championnat du Club :

Excellents : 1. Boby à M. Delvoye avec 266 points.

Novices : 1. Rita à M. Desmettre, 267.50. 2 Sultan, à M. Fortrie ; 3. Tino à M. Roger Jules.

Débutants : 1. Dick à Debacker ; 2. Alto, à Cosyn ; 3. Brigand à Delaye ; 4. Tom à Godrys ; 5. Sultane à Frayman ; 6. Baldom à Deraedt ; 7. Sic à Sergent ; 8 Duc à Laveins ; 9. Norma, à Filez ; 10 Reinaà Dumoulin ; 11. Dick à Lucien.

Le chien Wolf à M. Debœuf fit le chien à Blanc.

Tous les dimanches de 8 à 12 h., dressage au terrain avec l'homme d'attaque M. Devos Edouard.

Etat Civil. — Naissance. — Franck Catry, rue Destombes, 27.

Publication. — Raymond Deltour, rattacheur à Tourcoing, et Yvonne Nollet, moulineuse.

Décès. — Gaston Sanctorum, 53 ans, rue de Lille, 272.

BOUSBECQUE

Union Orphéonique. — Cette société chorale fêtera dimanche 4 décembre la fête Sainte-Cécile.

A 10 h., audition à l'église sous la direction de M. Alfred Dillies.

A l'issue, vin d'honneur au local, Hôtel Saint-Martin, rue de Vervicq et à 14 h. 30, banquet traditionnel.

Caisse d'Epargne. — Dimanche 4, séance de 9 à 10 h. à la mairie (rez-de-chaussée).

Football. — Dimanche 4, équipe 1A de l'U.S.M.B. contre F.C. Tourcoing 1A à 14 h., au Stade de la rue Saint-Joseph (championnat). Equipe 1B, repos.

MOUVAUX

LA RÉUNION DU COMITÉ LOCAL DE PRÉSERVATION ANTI-TUBERCULEUSES

Le Comité local de préservation antituberculeuse s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Albert Boudewyn, premier adjoint au maire, remplaçant M. Charles Surmont, maire, empêché.

Comme les années précédentes, il a été décidé que les enfants de toutes les écoles de la ville vendront les timbres à 0 fr. 10, au profit de l'œuvre, à la sortie des églises, dans les établissements publics et dans toutes les rues de la ville.

Les membres du Comité espèrent que les automobilistes mouvallois voudront bien réserver l'achat du timbre pour leur voiture au Comité de Mouvaux. Les gardes champêtres passeront en temps utile chez les commerçants pour offrir les vignettes spéciales à coller sur les vitrines. Enfin, une propagande sera faite dans les trois paroisses de la commune en faveur du timbre.

De plus, chaque société locale sera pourvue en timbres-vignettes, afin de permettre sa diffusion sur une plus grande échelle.

Le Comité sait pouvoir compter sur la générosité traditionnelle de la population pour que cette œuvre remporte tout le succès désiré.

Elections au Tribunal de Commerce. — Le vote aura lieu à la mairie le dimanche 4 décembre. La durée du scrutin sera de 2 heures ; il s'ouvrira à 10 h. et sera fermé à midi. Les électeurs trouveront des bulletins de vote au bureau.

Tournée du Percepteur. — Le Percepteur se rendra à la mairie, samedi 3, de 8 h. 30 à 10 h. 30 pour recevoir les contributions et payer divers mandats.

Musique Municipale. — Ce vendredi 2, à 19 h. 30, au siège, répétition des tambours et clairons ; à 20 h., répétition générale. Présence indispensable pour arrêter le programme de la fête de Noël et mettre au point la sortie et le souper rituels.

Etoile Sportive Mouvalloise. — Journée du dimanche 4 décembre. — Equipe A contre E.A. Tourcoing à 14 h., terrain de Roubaix R.-V. à 12 h. 30, au siège. Equipe 1B contre F.C. Linselles à 14 h. à Mouvaux. R.-V. à 13 h. 30, vestiaire — Equipe Cadets contre E.A. Tourcoing, à 10 h., Mouvaux. R.-V. vestiaires 9 h. 30. — Equipes minimes contre R.C. Roubaix, à 9 h., boulevard de Lyon. R.-V. à 17 h.30, Etoile. — Equipe vétérans (suivant convocation).

MARCQ-EN-BARŒUL

LA DÉFENSE PASSIVE

Mardi soir, à 19 h. 30, eut lieu dans une salle de l'Hôtel de Ville de Marcq-en-Barœul, une très belle et très instructive conférence sur la défense passive. Elle était la première d'une série de séances que la Municipalité entend réserver, cet hiver, aux cadres urbains organisés en septembre dernier, ainsi qu'aux anciens combattants libérés de toute obligation militaire. L'assemblée était présidée par M. Albert Bailly, Conseiller général du Nord, Maire de Marcq, entouré de ses adjoints et de la plupart des membres du Conseil Municipal, ainsi que de MM. Gustave Sorriaux, secrétaire général de la Mairie : Louis Charpentier, directeur et Gustave Van Vooren, sous-directeur de la défense passive à Marcq.

Vivement intéressée par cet exposé vivant, la salle manifesta d'ailleurs son approbation par de nombreux applaudissements. Après avoir remercié l'orateur, M. le Maire donna rendez-vous aux assistants pour la seconde conférence qui aura lieu dans le courant de décembre.

Séance récréative. — Dimanche prochain 4 décembre, à 16 h. 30 aura lieu, dans la nouvelle salle de Fêtes de la rue de l'Hospice, une séance organisée par le Cercle et la Chorale St-Vincent. Cartes en vente chez M. Dervaux, rue R. Derain.

La fête de l'Amicale Moreau. — Mardi soir à 20 h. avait lieu, dans la coquette salle du Colisée, rue Montgolfier, mise gracieusement à la disposition du comité organisateur par M. Houtte, une fête au profit des œuvres de l'Amicale Moreau, au Pont de Marcq. Une nombreuse assistance garnissait la salle. Parmi les personnalités présentes nous avons remarqué MM. Achille Tahon, 1er adjoint, représentant la municipalité de Marcq ; le docteur Crépin, président de l'Amicale Moreau ; Mme Roose, vice-présidente ; M. Duhamel, vice-président, ainsi que les membres de la commission ; Mlle Bailleul, secrétaire générale de la F.A.L. ; Mme Malice, directrice de l'école Cognacq-Jay et Monsieur ; Mlle Fromont, directrice de l'école Desbordes-Valmore ; M. Biserte, directeur de l'école Pasteur ; M. et Mme Delerue, de l'Amicale du Bourg, etc...

Après une brillante ouverture par la société des Accordéonistes Marcquois, qui sous la direction de leur chef M. Tant, exécutèrent « France-Accordéon » et « Retour de Liége », de Vanerke, il fut permis au public d'applaudir la présentation par la fameuse troupe Géo Baker de la revue « Le Nord en joie », due à la plume du populaire Daudelin et de Géo Baker, et qui réussit effectivement à répandre la joie dans tous les rangs. Comme intermèdes, de gracieux ballets furent dansés par les Pâquerettes, sous l'habile direction de Mme Aline François, professeur à la F.A.L. « Le Chapeau de Paille », dansé et chanté, le Boléro de Ravel et la Valse du Printemps, obtinrent le plus vif succès. Au cours de l'entr'acte, M. le docteur Crépin, dans une courte allocution, tint à mettre en relief la tâche ingrate des instituteurs et institutrices dans leur rôle d'éducateurs Ce fut une bonne soirée où chacun fut heureux de marquer, par sa présence, sa contribution à une bonne œuvre.

La Sainte-Cécile à l'Harmonie Les Amis Réunis, du Pont de Marcq. — Dimanche 4 décembre, cette belle et ancienne société fêtera comme il convient sa patronne Sainte-Cécile. Préalablement les musiciens voulant témoigner leur sympathie à leur vice-président, M. René Halluin, se sont rendus en cortège à son domicile pour lui présenter leurs meilleurs souhaits de Sainte-Cécile. Egalement, vendredi dernier, à l'issue de la répétition, une cérémonie très intime et cordiale eut lieu à l'occasion des vœux et souhaits de fête présentés au distingué chef M. Depaepe et au dévoué sous-chef, M. Dubar. La société exprima toute sa reconnaissance à ses deux dirigeants. Dimanche, l'Harmonie se fera entendre au cours de la messe de 11 h. 30, en l'église N.-D. des Victoires. Après la messe elle se rendra au siège où est réservée une réception au président actif M. Muller, et au vice-président M. A. Tehon. L'Harmonie ira ensuite au complet, musiciens et clique, celle-ci dirigée par son chef M. Mille, présenter au domicile de leur président d'honneur, M. Jean Delecourt et du vice-président d'honneur, M. Vanderhaeghen, ses vœux et souhaits de Sainte-Cécile. Le traditionnel banquet sera servi au siège, café du Globe, 68, rue Jean-Jaurès, à 14 h. ; il sera suivi dans la soirée d'un grand bal de famille.

Union des Jeunes Filles de France, groupe Garda Tarrot. — Dimanche 4 décembre, salle Doumer, bal organisé par l'Union des Jeunes Filles de France, groupe Gerda Tarrot. A l'issue du bal intermède acrobatique par les « White and White », groupe de jeunes artistes de 4 à 18 ans. Ouverture des portes : 18 h. Bal : 18 h. 30. Entrée : 2 francs.

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 30 NOVEMBRE

Beurre et beurre. — Alexandre Lemaire, 42 ans, commerçant à *Sainghin-en-Weppes*, rue Gambetta, a vendu sous la dénomination de beurre 1/2 sel un produit contenant 50 % de margarine.

Il a été condamné à *3 mois d'emprisonnement avec sursis* et 100 francs d'amende.

Le Syndicat des marchands de beurre, partie civile, a obtenu 200 francs de dommages-intérêts.

Dans la barrière. — Albert Liefooghe 37 ans, entrepreneur de vidanges à *Wattignies*, hameau de Ferrières, conduisait un camion de vidanges le 5 mai 1938 lorsqu'il défonça une barrière au passage à niveau de la gare de Loos. Pour infraction à la police des chemins de fer, il a été condamné à 25 fr. d'amende.

Violents. — 4 mois par défaut à Robert Anne, 42 ans, ménagère à *Lille*, 10, rue du Pelérinck, pour coups à Agnès Tournemine.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

UN SEXAGÉNAIRE TUÉ A UN PASSAGE A NIVEAU

M. Aime Veys, fermier, 65 ans, demeurant à Mouscron, rue du Mont-Gallois, 5, fut surpris avant-hier soir par le train de voyageurs arrivant en gare de Mouscron à 21 h. 30 et venant de Courtrai. Son corps horriblement déchiqueté fut trouvé quelques instants plus tard par une personne avec laquelle il venait de passer quelques instants, dans une maison située à proximité du passage à niveau entre Mouscron et Aelbecke, endroit de l'accident.

Tout laisse supposer que la victime aura attendu le passage d'un train venant de Mouscron et allant vers Courtrai et aussitôt son passage se serait aventuré sur le P. N., où il aura été tamponné par le train de Courtrai, qu'il n'aura ni vu ni entendu.

Le corps a été conduit dans une clinique de la ville.

LA SAINTE-CÉCILE A L'HARMONIE « LA FRATERNELLE »

L'Harmonie ouvrière « La Fraternelle » a fêté dimanche dernier la Ste-Cécile. Le matin au grand complet elle a rendu visite à plusieurs de ses membres musiciens. A 13 h., un repas fraternel réunissait à la Maison du Peuple musiciens et invités.

Au cours du repas la gaieté ne cessa de régner ; plusieurs membres de la Société se firent entendre.

Au dessert, le secrétaire, M. Vital Dromby retraça toute la vie de l'Harmonie durant l'année. Il remercia M. Ernest Henneyonck, président de l'Harmonie qui inlassablement veille à la bonne marche de la société, ainsi que M. Joseph Vandevelde, pour sa mémoire du Vieux Tambour. Il remercia également chef, sous chef, musiciens et notamment les deux lauréats : Dassonville et Lyssens.

Au milieu d'applaudissements, une jeune fille remit au chef une jolie gerbe de fleurs. Très ému, M. Louis Voussure remercia toute l'assemblée des bons sentiments qu'elle a envers lui et demanda aux musiciens de fraterniser ensemble pour que le drapeau de l'harmonie soit porté de plus en plus haut.

M. Joseph Vandavelde, bourgmestre, s'associa aux paroles prononcées par le secrétaire de la Société. Le discours du bourgmestre fut chaleureusement applaudi, et la fête continua au milieu d'une franche et saine gaieté.

Rat d'auto. — M. Feys André, demeurant à Emelghem, Reeperstraete, 28, avait parqué son automobile face au café Normandie, place de la Gare, vers 18 h. Quelques heures plus tard, quand il revint, il constata qu'un individu en avait profité pour voler à l'intérieur de la voiture une sacoche d'une valeur de 250 fr. contenant divers contrats et une somme de 40 fr. La police enquête.

La bécane disparait. — M. Viane Georges, demeurant 14, place de la Liberté, avait placé son vélo contre le façade d'un café de cette place ; après une absence d'un quart d'heure voulant reprendre sa machine, il constata qu'un amateur l'avait précédé. Le préjudice causé est de 700 fr.

HERSEAUX

Un faux billet de 1.000 francs. — Une commerçante de la rue de la Station avait reçu en paiement de marchandises un faux billet de 1.000 fr. La gendarmerie, mise au courant, retrouva le quidam, un habitant de Estaimpuis, qui déclara avoir voulu faire une bonne plaisanterie. L'enquête se poursuit.

MENIN

Mauvaise chute. — Voulant descendre dans sa cave, Mme Vandromme, née Sylvie Lebrouw, 44 ans, demeurant 79, porte de Bruges, fit un faux pas et tomba, se blessant à l'épaule gauche et à la cuisse droite.

La plus vieille et la plus jeune joueuse d'accordéon. — A l'occasion de la fête Sainte-Cécile, qui aura lieu samedi prochain, à 19 h. 30, en la salle café de la Symphonie, école d'accordéon de M. Marcel Halewyn, rue Royale, Mme Fanny Van Habout, âgé de 63 ans et une petite fille de 8 ans, de **Tourcoing**, se feront entendre.

A l'honneur. — M. Maurice Guilmain entrepreneur, âgé de 63 ans, demeurant 174, rue Wahin, vient de recevoir la médaille d'or de l'Ordre de Léopold II en récompense des services rendus à l'art dramatique belge pendant 40 ans.

COURTRAI

LES INONDATIONS EN FRANCE

A la suite des dernières pluies, la situation devient alarmante en Flandre Occidentale, où les cours d'eau se gonflent à l'extrême limite.

A Laume, Wevelghem, Reckem et dans nombre d'autres communes, l'eau a envahi les prairies et menace certaines fermes isolées.

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Soustraction frauduleuse. — Dubus Léonard de **Tournai** a frauduleusement soustrait une somme de 300 fr. au préjudice de Leclercq Rose. Un mois de prison et 182 francs d'amende.

Vol d'un tapis. — Wannin Gérard, journalier à **Laars-Nord** a emporté un tapis en caoutchouc du café tenu par Delécluse Flore, épouse Cottenier. 140 fr. d'amende avec sursis.

Injures et menaces. — Torez Juliette, cultivatrice à **Evarbaeq** a injurié et menacé Fernand Godaert, huissier. Cela lui vaut 15 jours de prison et 182 francs d'amende.

Poste de T. S. F. — Mention Fernand, houilleur à **Harchies** a détenu et utilisé un poste sans l'avoir déclaré et avoir payé la taxe légale. 350 fr. d'amende et confiscation de l'appareil.

Falsification de beurre. — Dieu Appoline, épouse Marbaix Emile, ménagère à **La Bouvarie** a vendu du beurre contenant moins de 82 % de graisse. 350 francs d'amende.

Vols multiples. — Dubois Léon, manœuvre de maçon, détenu, et Godfrin Emmanuel, camionneur, détenu également, demeurant tous deux à **Ath** sont prévenus d'avoir soustrait à l'aide d'escalade et d'effraction une machine à écrire et une serviette au préjudice de Méganek et tenté, par les mêmes moyens de soustraire de l'argent au préjudice du même et une automobile appartenant à Duboisdenghien Henri. Ils sont condamnés : Dubois à 4 mois de prison, Godfrin à 6 mois.

Lait baptisé. — Soudant Aline, ménagère à **Deux-Acren** a baptisé son lait mis en vente. Elle sait cependant qu'elle ne peut pas et écope 350 fr. d'amende.

Coups et outrages. — Brugge Amédée, docteur-vétérinaire à **Lys (Nord)**, Brugge Rémi, rentier à **Néchin** et Brugge René, cultivateur à **Laars-Nord** ont porté des coups à Heapel René, secrétaire communal à Néchin qui a en outre été outragé. Ce dernier est lui-même prévenu d'avoir porté des coups à Brugge Amédée et de l'avoir injurié. Ils sont condamnés : Brugge Amédée à 1.050 fr. d'amende ; Brugge Rémi à 350 fr.; Brugge René à 350 fr. et Heapel René à 210 fr.

LA VIE CORPORATIVE

A ROUBAIX. — **Chambre Syndicale des Garçons Brasseurs Liquoristes.** — Assemblée générale dimanche 4, à 9 h., au siège. Ordre du jour : pointage du livret syndical à l'entrée ; rapport moral et financier du syndicat, ainsi que le rapport financier des caisses de chômage complet et partiel ; plusieurs questions d'ordre syndical ; renouvellement de la Commission et du secrétaire ; explications sur la loi de 1898 modifiée à partir du 1er janvier 1939, ainsi que sur les nouveaux décrets-lois.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — **Amis de l'Aile Gauche.** — Chez Patrolier, 6, rue du Luxembourg, dimanche 4, à 18 h. 30, réunion mensuelle. Règlement des cotisations, inscription pour le banquet.

— **Aile Droite.** — Mardi 6, à 19 h., Café de la Betterave, rue de Lannoy, réunion des membres des Commissions des sociétés Fraternelle, Mutuelle et Progrès.

— **Exposition.** — Le 4, M. Alhonse Vandemeulebrouck, 100, Bd Gambetta, super-lauréat de l'Aile Droite, exposera la totalité de son pigeonnier.

— **Exposition.** — Dimanche 4, chez Delbarre, 175 bis, rue de Lannoy, grande exposition de pigeons voyageurs, par M. Léonard Paul, super-lauréat de l'Aile Droite, et Me Delberre.

A WATTRELOS. — Dimanche 4, chez Vanhuysse Jean, 9, Fort Lillois, grande exposition de pigeons voyageurs par 25 lauréats de Watrelos, qui exposeront chacun leurs deux meilleurs sujets : Pollet Alphonse, Anselin Jules, Verecken René, Imbreckt Ille, Lommez Emile, Hubaut Moïse, Delbar Carlos, Heepel René, Paul et Alfred Vammenen, etc., etc.

A TOURCOING. — **Société de l'Avant.** — Recensement des pigeons voyageurs; les amateurs sont priés d'adresser au siège, leur carnet de colombier pour le 10 décembre au plus tard (9, rue de Paris).

— **Grande exposition chez Emile Vandegham**, 180, rue du Brun-Pain (tabac), le dimanche 4. — Les amateurs les plus réputés exposeront les meilleurs sujets.

— **Exposition dimanche 11, chez H. Descarpentries, 34, rue Jean Bart.** — On invite tous les amateurs et connaisseurs.

— **L'Avant-Garde.** — Tous les membres, même à 5 fr., doivent rentrer leur carnet de colombier pour le 10.

— **Avenir des Phalempins.** — Aujourd'hui vendredi, dernières inscriptions pour la ducasse à pierrots du 3 décembre ; réunion 45, rue des Phalempins à 7 h.

— **Maison Colombophile Tourquennoise** — Dimanche 4, au siège, 25, Grand Place, exposition entre les sociétaires suivants : Jules Catteau, Valéry Leman, Georges Spynnewyn, François Leman, Charles Desrousseaux, Paul Lefebvre, Charles Tiberghien. En paniers avant 10 h.

Pigeons égarés

Le pigeon 144-300 1938, double-bague de la « Maison Colombophile Tourquennoise » s'est rendu chez M. Couroubie, 16, Contour St-Pierre à CROIX, qui le tient à la disposition du propriétaire, ce pigeonneau étant exténué.

DERNIERE HEURE

PAR MESURE DE SANCTION

MM. JOUHAUX, SÉMART, JARRIGION PERDRAIENT LES CHARGES QU'ILS TIENNENT DU GOUVERNEMENT

Paris, 1er. — Le président du Conseil et les membres du Gouvernement ayant sous leur direction les principaux services publics se sont réunis, cet après-midi, pour examiner la situation créée par les événements d'hier et pour statuer sur les sanctions à appliquer aux fonctionnaires et agents des services publics pour faits de grève ou refus de répondre aux ordres de réquisition.

Dans l'examen des mesures disciplinaires à prendre, le Gouvernement a tenu compte, d'une part, du devoir qui lui incombe d'assurer le respect de l'autorité de l'Etat et de la loi, et, d'autre part, de son désir de contribuer à l'apaisement indispensable au développement de l'œuvre de redressement en cours.

Les membres du Gouvernement ont arrêté, au cours de leur délibération, les principes généraux devant présider à l'application des mesures disciplinaires, en laissant aux ministres intéressés le soin, du moins en ce qui concerne certains services publics, de les appliquer selon les cas individuels.

Les mesures contre ceux qui eurent l'initiative de la grève

La première mesure arrêtée par le gouvernement atteint ceux qui ont pris l'initiative du mouvement et donné l'ordre de grève. A ceux d'entre eux qui détiennent des mandats dans divers organismes publics, le gouvernement retire ces mandats. Cette mesure viserait notamment, dit-on, M. L. Jouhaux secrétaire général de la C. G. T., qui est membre du Conseil de régence de la Banque de France, du Comité consultatif des chemins de fer, du Conseil d'administration de la Caisse autonome d'amortissement et du Conseil d'administration de la Caisse des marchés.

M. Sémart, secrétaire général de la Fédération des Cheminots, et membre du Conseil d'administration de la S. N. C. F. ; M. Jarrigion et M. Lliaud, secrétaires généraux adjoints de la Fédération des Cheminots, et membres également du Conseil d'administration de la S. N. C. F.

Révocation ou licenciement pour les fonctionnaires des administrations centrales

Une mesure disciplinaire d'ordre général frappe les fonctionnaires ou auxiliaires appartenant aux administrations centrales, c'est-à-dire les services administratifs des divers ministères. Ceux d'entre eux — leur nombre est d'ailleurs très restreint, une quinzaine environ — qui n'ont pas assuré leur service le 30 novembre, sont révoqués ou licenciés.

Révocation, rétrogradation ou déplacement pour les autres fonctionnaires

Dans les services publics : Enseignement, perceptions, hôpitaux, P.T.T., etc., les fonctionnaires ou agents grévistes font l'objet dès maintenant d'une mesure de suspension sans traitement. Leurs cas seront examinés individuellement par les ministres intéressés et les sanctions dont ils sont passibles peuvent être soit la révocation, soit la rétrogradation, soit le déplacement.

Traductions devant les Tribunaux pour les grévistes réquisitionnés

Les grévistes des services publics ou concédés ayant fait l'objet d'un décret de réquisition seront déférés aux tribunaux qui appliqueront les sanctions prévues par la loi. Ceux qui pour une raison quelconque n'ont pas pu être touchés par l'ordre individuel de réquisition ne sont naturellement pas passibles de sanctions.

UN COMMUNIQUÉ DU GROUPE COMMUNISTE

Le Groupe Communiste publie un communiqué dans lequel il adresse son salut aux travailleurs qui, répondant à l'appel de la C. G. T., ont élevé une protestation vigoureuse contre les décrets-lois.

Il proteste contre les mesures d'illégalité employées à l'égard des travailleurs des services publics pour les priver du droit de grève.

Il dénonce les licenciements et les fermetures d'usines décidés par le grand patronat.

Il souligne la responsabilité du Gouvernement fermant des usines d'aviation nationalisées et des arsenaux, au risque de compromettre la sécurité du pays au moment où les députés fascistes à la Chambre italienne proclament : « Nous voulons la Tunisie, la Corse et la Savoie ».

Il proclame sa volonté d'unir les forces laborieuses afin d'assurer la prospérité du pays, qui veut vivre dans l'ordre, le travail et l'indépendance.

A L'ÉTRANGER

Londres, 1er. — Selon un télégramme du gouverneur des îles Sous-le-Vent l'éboulement de Sainte-Lucie a fait soixante morts dont 47 identifiés. En outre, 47 disparus sont tenus pour morts.

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI VENDREDI

Famille. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le joueur d'échecs ».
Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « La Cité des Lumières ».
Caméo. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le Révolté ».
Rexy. — Permanent de 13 h. 15 à 23 h. 30 : « Relief 1938 ».
Omnia. — 15 et 20 h. 30 : « Hôtel à vendre » et « 4 hommes et une prière ».
Union. — 20 h. 30 : « Hercule » et « Amour d'Espionne ».
Marivaux. — 20 h. 30 : « L'Auberge du Petit Dragon » ; « Je ne suis pas un lâche » et « L'ombre qui tue ».
Fives-Palace. — 20 h. 30 : « Hercule » et « La manière forte ».
Variétés Fivoises. — 20 h. 30 : « Le Batarde » et « Ruses ».
Eden. — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « Marius » et « L'article 330 ».

EN SÉANCE DE NUIT

LA COMMISSION DES FINANCES a examiné les conclusions du rapport de M. Fié sur la retraite des vieux travailleurs

M. RAMETTE EN A FAIT UNE ÉTUDE DÉTAILLÉE

Le Ministre des finances sera entendu prochainement sur la question

Paris, 1er. — Au cours de sa séance de nuit, la commission des finances a examiné les conclusions du rapport de M. Fié, sur les projets et propositions concernant la retraite des vieux travailleurs.

M. Vallère, président, a tout d'abord indiqué les conditions dans lesquelles la commission a été appelée à se prononcer sur l'avis que M. RAMETTE doit formuler sur ce rapport. Il a rappelé que le Ministre des Finances n'avait pas encore fait parvenir l'étude de son administration sur les répercussions financières du rapport de M. Fié, mais que M. Paul Reynaud s'était engagé à faire connaître l'avis du gouvernement lors de sa prochaine venue devant la commission, mercredi ou jeudi prochain, à l'occasion de l'examen de la loi de finance.

M. RAMETTE, rapporteur pour avis, a étudié en détail le rapport de M. Fié, et a indiqué que son adoption n'entraînera aucune charge nouvelle pour l'Etat.

M. Schuman, favorable également au principe de l'attribution d'une retraite aux vieux travailleurs, a critiqué l'ampleur des mesures envisagées. De plus, il a fait remarquer que la dotation de 460 millions de la caisse de garantie n'était pas inscrite au budget. Une inscription budgétaire devrait donc être envisagée pour l'exercice de 1939.

M. Fié, rapporteur pour le fond, a ensuite justifié les diverses propositions de son rapport.

Puis M. Costes, président de la Commission d'assurances et de prévoyance sociales a appuyé son exposé et a répondu aux objections présentées notamment par M. Joseph Denais.

Il a été finalement convenu que la commission entendrait le Ministre des Finances au jour le plus prochain possible et qu'elle se prononcerait ensuite sur l'avis de M. Ramette.

Des nationaux-socialistes provoquent des troubles à Budapest

On signale quelques blessés et deux cents arrestations

Budapest, 1er. — Un groupe important de jeunes volontaires hongrois (corps francs), rentrés ce soir de la frontière tchécoslovaque, ont reçu un accueil chaleureux à la gare de Budapest. Dès leur arrivée, ils se sont rendus sur la place des Héros où ils ont déposé une couronne sur la tombe du soldat inconnu.

Dans la soirée, la police a réussi à maîtriser une manifestation des Nationaux socialistes qui avaient voulu profiter de la rentrée de leurs camarades pour jeter le trouble dans la ville, exiger la libération de leur chef, le commandant Szalassy, et la constitution d'un Etat national-socialiste. La police a appréhendé environ deux cents d'entre eux qui avaient saccagé une trentaine de devantures de magasins. Après quelques échauffourées assez dures, la police a rétabli l'ordre. On signale quelques blessés parmi les nationaux socialistes.

UNE VISITE A BERLIN DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE TCHÉCOSLOVAQUIE

Berlin, 1er. — Le bruit court avec insistance à Berlin que le Ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie ferait samedi, une visite officielle à Berlin. Ses entretiens porteraient en particulier sur les questions concernant l'Ukraine carpathique.

LES REVENDICATIONS DE LA MINORITÉ ALLEMANDE

Prague, 1er. — Le député Kundt a demandé, d'après le « Narodny Osvobozeni », à être reçu par le Président de la République pour lui présenter les revendications de la minorité allemande.

Dernière Heure Sportive

LES RENCONTRES DE LA 32me DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Paris, 1er. — La Commission de la Coupe de France a procédé, ce soir, au siège de la Fédération Française d'Athlétisme, à la désignation de la 32e de finale de la Coupe de France. Ces matches seront disputés le 18 décembre. les matches nuls le dimanche suivant, c'est-à-dire le 25 décembre, à 13 h. 45 et à 13 h. 15 pour l'Alsace Lorraine et la Franche-Comté.

Voici la liste des rencontres : *R. C. Calais-Excelsior A. C.* ; *Olympique Dunkerque-U. S. Bruay* ; *R. C. Arras*-Havre A. C. ; *R. C. Roubaix*-O. S. Orne-Amneville ; *Amiens A. C.* ou A. S. Amicale contre F. C. Metz ; *S. C. Fives* contre *U. S. Tourcoing* ; *Stade Béthunois* contre F. C. Dieppe ; A. S. Troyes contre C. O. Billancourt ; Stade de Reims contre Stade Français ou Union Sportive de *Flers* ; F. C. O. Charleville contre Union Sportive d'*Auchel* ; S. O. Merlebach contre F. C. Mulhouse ; E. S. Habange contre *A. S. Hautmont* ; Union Sportive Wittenheim contre S. C. Nancy; S. R. Colmar contre *R. C. Lens* ; Etoile Sportive Juvisy contre *Olympique Lillois* ; R. C. Paris contre U. S. Quevilly ; U. S. Fécamp ou Stade Olympique de l'Est contre U. S. Longwy ; F. C. Rouen contre *U. S. Boulogne* ; Stade Rennais contre Stade Malherbe de Caen ; Stade Briochin contre C. A. Paris ; A. S. J. Châteaudun contre Red Star Olympique; A. S. St-Etienne contre F. C. de Menton ; Stade Raphaelais ou Nîmes Olympique contre F. C. Sochaux ; Olympique d'Alès contre F. C. Annecy ; Stade Dracenois contre F. C. Sète ; O. Marseille contre A. Gironde ; Antibes Juan-les-Pins F. C. contre C. O. Saint-Chamond ; S. C. Scionzier ou C. A. Bességes contre O. G. C. Nice ; Toulouse F. C. contre Deportivo Espagnol de Bordeaux ; A. S. Cannes contre Elan Béarnais Orthez ; F. C. Bordeaux Bouscat ou Red Star de Limoges contre S. O. Montpellier ; Girondins Bordeaux F. C. contre S. O. Angers.

M. DALADIER VA POURSUIVRE SON ŒUVRE DE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE

Paris, 1er. — Au lendemain du différend qui a opposé les milieux syndicalistes au gouvernement, les problèmes politiques reviennent à l'ordre du jour. Il n'est pas douteux que le résultat de la journée d'hier ait une profonde répercussion tant du point de vue parlementaire que social, sur la situation générale du pays.

Quels sont les projets politiques de M. Ed. Daladier ? La fermeté qu'a montrée le gouvernement dans son désir de maintenir l'ordre et de faire respecter la loi, lui a gagné à la Chambre de nombreux partisans qui hésitaient, par suite de certaines dispositions particulières des décrets-lois, à voter pour lui.

M. Ed. Daladier, fort de l'épreuve concluante d'hier, et à qui les conseils de ses amis radicaux n'auront pas manqué, a l'intention de convoquer les Chambres pour le 8 décembre prochain et de poser la question de confiance à l'issue d'un débat sur la politique générale.

Suivant l'opinion la plus répandue, on compte sur une majorité de 340 à 350 voix en faveur du gouvernement, comme au lendemain de Munich. D'autre part, dans les milieux parlementaires, l'idée d'une réforme électorale a fait de grands progrès et la représentation proportionnelle pour l'élection de la Chambre est maintenant très en faveur.

En dehors de ces questions purement politiques le gouvernement va porter son effort sur le problème qui reste le plus complexe et auquel il attribue une importance prépondérante : celui du redressement de la nation et particulièrement de la reprise économique et de l'accroissement de la production. Le président du Conseil et le ministre des Finances considèrent, en effet, que, pour être efficace, un tel effort doit être continu, qu'il est nécessaire de procéder par étapes et de réviser un à un tous les éléments de la situation économique et financière du pays.

Ayant montré que la fermeté gouvernementale avait trouvé dans le peuple un écho favorable et que la nécessité des sacrifices demandés à toutes les classes de la société avait été comprise par le peuple français, M. Daladier songe à mettre à profit la tranquillité politique actuelle pour s'atteler à cette tâche délicate à laquelle ses ministres et lui vont travailler sans répit

APRÈS LA GRÈVE GÉNÉRALE

CE QUE L'ON DIT A L'ÉTRANGER

Dans les milieux financiers de Londres

Londres, 1er. — La victoire remportée hier par le Gouvernement français a été accueillie dans tous les milieux financiers londoniens avec un vif sentiment de satisfaction. L'échec du mouvement de grève s'est aussitôt traduit par un retour à la confiance marqué dès hier soir par l'amélioration de la tendance du Stock-Exchange, dont la bonne orientation est bien maintenue ce matin.

De même sur le marché des changes, le franc français qui, bien impressionné par l'attitude énergique de M. Daladier, s'était ressaisi lundi matin, accentuait bien que le marché fut calme, et on considère actuellement cette devise comme la plus ferme de la Bourse. Toutefois, les mêmes milieux observent que si une passe dangereuse vient d'être franchie, cela ne veut pas dire que le problème intérieur de la France soit entièrement résolu ou le sera à bref délai. Mais on estime qu'il aura d'autant plus de chance de l'être qu'on aura élaboré un programme demandant des sacrifices à toutes les classes de la communauté et que le Gouvernement montrera autant de conciliation qu'il a montré de fermeté.

EN ALLEMAGNE

Berlin, 1er. — « M. Daladier est le vainqueur du jour », déclarent les manchettes des journaux allemands.

EN ITALIE

Rome, 1er. — Les journaux consacrent plusieurs colonnes élogieuses à « l'avortement » de la grève générale en France. Le « Popoli di Roma » salue en M. Daladier le chef de la restauration nationale

AUX ETATS-UNIS

New-York, 1er. — Les journaux du matin accueillent avec une très vive satisfaction la « victoire de M. Daladier ».

Ils y voient un renforcement de l'unité nationale et une nouvelle preuve que le peuple français s'élève au-dessus des intérêts particuliers lorsque la nation est menacée à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le « New-York Times » écrit : « Même les amis de la France, qui croyaient que M. Daladier prenait un risque inutile en faisant de la grève symbolique d'un jour une question de prestige, doivent être rassurés par la victoire gouvernementale remportée hier. Ce résultat prouve que la France a encore un gouvernement qui peut gouverner. »

AU CANADA

Ottawa, 1er. — Toute la Presse canadienne commente avec une très grande satisfaction et de vifs éloges le succès de M. Daladier et voit dans l'échec de la grève générale le début d'un redressement rapide de la France

La Presse de Montréal écrit : « Les amis de la France et particulièrement nous, Canadiens français, formons des vœux pour le succès entier de la politique du Gouvernement Daladier, parce que nous la considérons comme la plus conforme aux meilleurs intérêts de notre ancienne mère patrie. »

LES ÉTABLISSEMENTS D.M.C. A MULHOUSE SERONT FERMÉS AUJOURD'HUI

Mulhouse, 1er. — Aux Etablissements D. M. C., une grève partielle a été déclenchée, cet après-midi, par quelques centaines d'ouvriers qui, n'ayant pas travaillé hier, avaient été licenciés puis réembauchés, mais avec perte de leurs droits d'ancienneté.

Devant cette situation, la Direction a décidé de fermer l'usine demain vendredi.